



Syndicat mixte  
pour l'aménagement et la gestion  
du Parc naturel régional  
de la Forêt d'Orient  
Maison du Parc  
10220 PINEY

## Extrait des délibérations du Bureau syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

**OBJET :**  
**Aménagement du  
territoire – Mise en  
place de chantier  
participatif**

**DATE DE LA  
CONVOCATION**  
**19 avril 2023**  
**DATE D’AFFICHAGE**  
**19 avril 2023**

**NOMBRE DE DELEGUES**  
**Afférents au Bureau : 18**  
**En exercice : 18**  
**Présents : 7**  
**Votants : 7**  
**+ 3 pouvoirs**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le

et publication ou  
notification  
du

L'an deux mille vingt-trois, le cinq mai à 14 h 00 les membres du Bureau syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la Maison du Parc – 10220 Piney sous la présidence de Mme Marielle CHEVALLIER, Conseillère départementale, Maire de Vendevre-sur-Barse

### **ETAIENT PRESENTS**

Mme Marielle CHEVALLIER, Conseillère départementale, Maire de Vendevre-sur-Barse avec les pouvoirs de M. Philippe PICHERY et de Mme Claude HOMEHR  
M. Olivier JACQUINET, Conseiller départemental  
M. Hervé CHAMBON, Maire de Hampigny  
M. Alain CHENET, Conseiller municipal de Vendevre-sur-Barse  
M. Christian DENORMANDIE, Maire de Piney  
Mme Marie-Hélène TRESSOU, Maire de Lusigny-sur-Barse  
M. Patrick DYON, Maire de Rouilly-Sacey avec le pouvoir de M. Gilles JACQUARD

Le programme d'actions validé lors du Comité syndical du 27 mars 2023 prévoit la mise en place de chantiers participatifs dans le cadre des missions de sensibilisation et d'éducation aux bonnes pratiques du PNRFO. Ainsi, il va être proposé deux ateliers de formation à l'auto-rénovation de murs en torchis. Sur toute une journée, un artisan spécialisé dans les interventions sur le bâti ancien va partager ses savoirs sur la technique de reprise de torchis.

La journée sera organisée en deux parties : le matin une partie théorique en salle pour expliquer les particularités du bâti ancien, les techniques de pose de torchis et leur entretien. L'après-midi sera consacrée à mettre en application la théorie en réparant un mur de torchis d'un des bâtiments de l'écomusée de Brienne-la-Vieille.

L'artisan qui intervient est Monsieur Olivier Berthaut de l'entreprise SABA, Savoirs d'Antan Bâtitisseurs d'Avenir à Lusigny-sur-Barse. Lauréat du trophée de la chaux 2019, il est notamment intervenu sur le Parc à l'Abbaye de Montieramey et au Château de Géraudot. Il est en parallèle formateur à l'Institut Universitaire des Métiers du Patrimoine à Troyes et Président de l'association Maisons Paysannes de l'Aube. Il a déjà encadré ce type d'ateliers pour le Parc naturel régional de la Montagne de Reims.

Concernant l'organisation de ces deux journées, suite aux retours d'expériences d'autres Parcs, il est conseillé de procéder comme suit :

- L'atelier est limité à 15 personnes ;
- Chaque participant devra contribuer financièrement à hauteur de 20 € : sans ce paiement, de nombreuses personnes s'inscrivent et ne viennent pas, cela assure le bon déroulé de l'atelier ;

- Le Parc proposera un café en matinée et un goûter à la fin de l'atelier. Le repas du midi n'est pas pris en charge, les participants sont invités à apporter un repas tiré du sac pour pique-niquer à l'écomusée.

Le Bureau syndical décide à la majorité de :

- valider le projet ci-dessus et fixer le tarif d'inscription aux ateliers à 20 € par participant,
- autoriser la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.



Marielle CHEVALLIER

MARIELLE CHEVALLIER  
2023.05.11 08:52:42 +0200  
Ref:20230509\_160003\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président